

**Délibérations du  
Comité Syndical**

**EPIDROPT**

**EPIDROPT**

**Syndicat mixte ouvert**

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage  
24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

**Séance du 03 mars 2023**

Délibération n° DE\_2023\_015

Date de la convocation : 20/02/2023

**Membres**

**en exercice : 17**

*L'an deux mille vingt-trois et le trois mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 14 h 00 à la salle de réunion de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord - 23 avenue de la Bastide - 24500 - EYMET, sous la présidence de Monsieur Eric FELLETT (SM DROPT AVAL).*

**Présents : 10**

**Votants : 10**

**Pour : 10**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Présents :** Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Eric FELLETT (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Jean-Noël VACQUE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

**Présents non votants :**

**Représentés :**

**Excusés :** Pierre CAMANI (CD 47), Stéphane FARESIN, Jérôme BETAILLE (CD 24)

**Absents :** Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Danielle DHELIAS (CD 47), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Daniel BARBE (CD 33)

**Secrétaire de séance :** Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

**Objet : Rehausse lac de la Ganne : choix de l'écologue**

Monsieur le président rappelle que le syndicat a pour projet la rehausse du lac de la Ganne.

La rehausse du niveau d'eau d'un mètre et le réaménagement du chemin de ceinture, nécessitent un accompagnement par un écologue en amont des travaux, pour effectuer une transplantation d'espèces végétales et lors de la phase chantier, afin de faire respecter les prescriptions de l'arrêté interpréfectoral autorisant la rehausse du lac de la Ganne.

Le 20 janvier 2023, 4 bureaux d'études ont été contactés pour qu'ils fassent une offre avant le 27 janvier 2023 à 17 h.

Ont répondu :

- Rivière environnement ne fera pas d'offre car son planning est complet,
- le 22 février 2023, CHAMBOLLE Christophe propose une prestation à 9 720.00 € Hors taxes,
- le 23 février 2023, BIOTOPE propose une prestation à 8 945.00 € Hors taxes,
- le 8 février 2023, AZELLUS propose une prestation à 6 950.00 € Hors taxes.

Monsieur le président propose de choisir un bureau d'études et de l'autoriser à signer le contrat à venir.

***Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :***

- De retenir le bureau d'études Azellus pour la mission écologue de la rehausse du lac de la Ganne (repérage des espèces protégées, transplantation et suivi des travaux), pour un montant de 6 950.00 € hors taxes,
- D'autoriser le président à signer toutes les pièces à intervenir dans ce dossier pour la bonne réalisation de la présente décision.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 09 mars 2023  
et publié ou notifié  
le 09 mars 2023

Le président,  
Eric FELLETT (SM DROPT AVAL)